

## **Mémoire d'opinion**

### **Projet minier de Saint-Michel-des-Saints**

#### **Présentation et intérêt envers le projet**

J'ai assisté aux séances du BAPE via les webdiffusions. Je m'appelle Philippe Hétu, 29 ans et résident villégiateur du domaine La Grange à Saint-Michel-des-Saints depuis un peu plus de 17 ans maintenant. 17 ans déjà que mes parents ont fait l'acquisition de notre petit coin de paradis qui nous a initié, mes soeurs et moi à la nature, le respect de l'environnement, qui nous a permis d'explorer les bois, grimper aux arbres, pêcher les ruisseaux mais surtout nous a permis de nous éloigner de la ville et passer du temps de qualité en toute tranquillité. Bref, la vie dans le bois! Je suis depuis peu, devenu père de deux enfants, c'est désormais pour moi, un devoir de transmettre à mes enfants ce mode de vie et cette passion qu'est la nature et l'environnement qui nous a été enseigné et tant chéri par mes parents tout au long de notre vie. J'imagine donc, que vous comprenez facilement mon intérêt envers le projet minier car nous y sommes en première ligne.

#### **Mes préoccupations à l'égard du projet**

Ma première préoccupation quant au projet est bien évidemment la qualité de vie que nous possédons présentement qui est fortement compromise par la pollution, le bruit, le trafic et la poussière. Ce sujet sera élaboré plus en profondeur dans le prochain point de ce présent mémoire.

Notre chalet est principalement alimenté en eau par le ruisseau situé à quelque dizaines de mètres, ce ruisseau a été un facteur important dans le choix d'achat du terrain ainsi que dans le choix d'emplacement du chalet familial que nous avons construit. Dans ce même ruisseau, mes enfants, ma femme ainsi que moi-même nous y baignons dans plusieurs oasis naturellement aménagées. Nos chiens s'y abreuvent aussi très fréquemment. Après la lecture des études d'impact et du document DC3:  
**RISQUES DE CONTAMINATION DE L'EAU**

## ASSOCIÉS À L'ENFOUISSEMENT DES DÉCHETS MINIERS

À COURT ET À LONG TERME, vu la technique non éprouvée du retient de résidus dans les bassins et les risques de défaillances, je ne peux faire autrement que de m'inquiéter de la future qualité de l'eau ainsi que du débit de notre ruisseau qui nous est si cher mais surtout des risques liés à la santé de mes enfants et de nos animaux de compagnie .

Depuis mon plus jeune âge, je suis un mordue de la pêche ainsi qu'un adepte de la chasse au petit gibier. Ma famille et moi, avons sillonné les ruisseaux aux alentours de notre propriété, sur les terres publiques, à la recherche de truite indigène. Et devinez quoi? il y en a en abondance dans le ruisseau à l'eau morte, de nos jours, ce genre de ruisseau est une denrée rare. Ce même ruisseau sera fort probablement compromis selon les plans de projet minier, étant qualifié de cours d'eau avec peu d'importance. Un cours d'eau qui selon les documents précédemment déposés par NMG possède une faune de piètre qualité. Je ne peux m'empêcher de croire que ceux qui ont fait l'étude étaient de très mauvais pêcheurs...

Le fait que notre propriété soit située à seulement 1,08 KM du site minier m'inquiète énormément pour la santé respiratoire de mes proches et la mienne. La route d'accès qui sera située à moins de 300 M de notre propriété, le dynamitage hebdomadaire ainsi que les activités qui s'en découlent risquent de créer de la poussière. Imaginez par des journées venteuses... Je ne crois pas que qui que soit s'évade dans les bois pour y respirer de l'air très potentiellement vicié par la poussière.

En plus du chemin d'accès vers la mine, des installations de triplex, tel que cité dans le document DA-18, seront érigées à quelque centaine de mètres seulement de notre résidence secondaire. Ce même secteur, est utilisé pour des promenades et de la glisse en hiver tellement la présence d'individu et de véhicules s'y fait rare. L'achalandage, le bruit (en plus de celui déjà généré par la mine directement), la sécurité à vtt et à pied ne font qu'éveiller multiples autres inquiétudes. Dans mon livre à moi, de la circulation abondante et des triplex ne font pas bon ménage avec un havre de paix qui a comme principales vocations la détente, la tranquillité et la pratique d'activités récréationnelles, tel que nous le possédons présentement.

De plus l'écologiste en moi ne peut faire autrement que de s'inquiéter de l'immense impacte environnementale qu'une mine puisse avoir sur plusieurs espèces menacées et sur la faune si précieuse dans notre milieu.

### **L'influence du projet sur notre milieu**

Tel que mentionné précédemment, la qualité de vie que nous possédons actuellement est pour ma petite famille et moi l'enjeu principale. Je trouve insensé qu'un chalet au beau milieu de la nature soit installé à proximité d'un tel projet. Les énormes risques de contaminations de l'air, de l'eau, le bruit incessant et la circulation surmultiplié par rapport à présentement créé par un futur chemin d'envergure à proximité des propriétés sont complètement incompatible avec le mode de vie de villégiateur. Nos activités tel que la randonnée, la pêche, la chasse, l'observation d'étoiles, la glisse et le vtt, pour ne nommer que ceux là, sont fortement compromise par les activités et les installations de Nouveau Monde Graphite. Un tel projet est tout simplement inacceptable dans un tel milieu.

### **Suggestions**

Vu mes inquiétudes et l'ampleur des impacts imminent sur mon milieu et sur l'environnement en générale dans la région, je ne peux faire autrement que de m'opposer au projet. Outre une annulation du projet, ma seule recommandation quant au projet minier de Saint-Michel-des-Saints serait d'élargir la zone d'acquisition. Pour plusieurs villégiateurs, ce serait au moins, une maigre consolation, face à cette désolation environnementale et face à la perte d'un patrimoine familiale tel que nous le connaissons.

Vous comprendrez donc, qu'en aucun cas je n'autoriserais un tel projet.

Merci

Philippe Hétu

Villégiateur inquiet pour sa famille ainsi que pour l'environnement.